



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 81 – 8 SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

MALI :
LA LICENCE
D'ORANGE
RENOUELEE SUR
15 ANS POUR
152,4 M EUR

EXPANSION RAPIDE DU
MOBILE BANKING DANS
LA ZONE UEMOA

KENYA : LE NAIROBI
STOCK EXCHANGE
SOUS TENSION APRES
L'ANNULATION DU
RESULTAT DE LA
PRESIDENTIELLE

NIGERIA : 27
NOUVEAUX SECTEURS
BENEFICIERONT DU
STATUT D'INDUSTRIE
PIONNIERE

TANZANIE :
LANCEMENT DE
L'APPEL D'OFFRES
POUR LE BARRAGE DE
LA STIEGLER'S GORGE

GUINEE : LA BANQUE
MONDIALE OCTROIE 52
M USD POUR LA
GOUVERNANCE ET
L'ACCES A L'EAU
POTABLE

GABON : ACCORD
AVEC EXIMBANK POUR
LE FINANCEMENT DE LA
TNT

AFRIQUE DU SUD :
PRETORIA RECHERCHE
UN NOUVEAU
FOURNISSEUR WIFI

BURKINA FASO :
OBERTHUR
TECHNOLOGIES
REMPORTE LE MARCHÉ
DES E-PASSEPORTS



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ Expansion rapide du *mobile banking* dans la zone UEMOA

A la fin 2016, la valeur globale de l'ensemble des opérations de *mobile banking* a atteint 17,3 Mds EUR d'après la BCEAO, soit une hausse de 53 % par rapport à 2015. Cette activité, qui a vocation à renforcer l'inclusion financière dans la zone, ne porte pour l'instant que sur des services financiers de base (retraits et dépôts d'espèces sur un compte électronique dédié, transferts d'argent, paiements de factures...), avec une prédominance des opérations de rechargement de compte et de retrait d'espèces. Orange, en partenariat avec les filiales régionales de BNP Paribas, fait figure de leader, avec une part de marché de près de 40 %. Le groupe a obtenu en mars 2016 des agréments d'émission de monnaie électronique au Sénégal, au Mali et en Côte d'Ivoire.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Résultat net d'Ecobank en baisse de 19 % au premier semestre 2017

Le groupe Ecobank vient de publier les résultats de son activité pour le premier semestre 2017. Le produit net bancaire a baissé de 11 % pour s'établir à 812 M EUR à la fin juin 2017. Les charges d'exploitation ont diminué à 492 M EUR contre 590 M EUR à la fin juin 2016 alors que le coût du risque s'est accru de 29 % pour atteindre 184,7 M EUR. Le résultat net a en conséquence baissé de 19 %, comparé à fin juin 2016, pour atteindre 110 M EUR.

✉ bedhat.atsebi@dgtresor.gouv.fr

▼ Adhésion du Maroc à la CEDEAO prévue en décembre 2017

Depuis l'annonce de l'accord de principe pour la future adhésion du Maroc à la CEDEAO, le 4 juin à Monrovia, par les 15 chefs d'Etats de l'organisation, les parties ont engagé les négociations du volet juridique et technique de ce projet. L'officialisation est annoncée pour le prochain sommet de la CEDEAO prévu le 16 décembre prochain à Lomé et devrait initier le processus d'adhésion. Celle-ci devrait favoriser la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes entre les pays membres et le Maroc. Elle requiert par ailleurs une harmonisation monétaire, tarifaire et une gestion des flux humains.

✉ bedhat.atsebi@dgtresor.gouv.fr

▼ La RDC rejoint le GABAC

La République démocratique du Congo (RDC) a signé le 5 septembre à Brazzaville un accord avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pour officialiser son adhésion au Groupe d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique centrale (GABAC) en qualité de membre associé. Cette signature intervenait en marge de la plénière ministérielle du GABAC, au cours de laquelle la France a acquis le statut de membre observateur.

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr / thierry.blin@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Nigéria : inflation en recul à 16,05 % en juillet

En recul pour le 6^{ème} mois consécutif, l'inflation s'est établie à 16,05 % en g.a. en juillet contre 16,10 % au mois de juin. Inversement, l'indice des prix à la consommation des biens alimentaires est à nouveau en hausse à 20,28 % en g.a. (contre 19,91 % le mois précédent). L'indice pour le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et autres carburants a progressé de 10 % en g.a., celui des transports de 53,81 % tandis que l'ensemble des prix des carburants est en baisse. Par ailleurs, le dernier comité de politique monétaire nigérian, tenu les 24 et 25 juillet 2017, a décidé de maintenir inchangée sa politique en conservant le taux directeur à 14 %.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : progression des entrées de capitaux

Au 2^d trimestre, les flux de capitaux importés ont progressé de 43,6 % en g.a., s'établissant à 1 792,3 M USD (composés à 43 % d'investissements de portefeuille (+128,4 %) et 15,3 % d'investissements étrangers (+48,9 %). Le Royaume-Uni est à l'origine de 38,9 % de ces flux (+107,9 %), suivi des Etats-Unis (16,1 % des flux). Par ailleurs, le redressement de la bourse de Lagos et l'émission de nouvelles actions (Unilever, Guinness, etc.) témoignent d'un regain de confiance : au premier semestre, les transactions étrangères enregistrées à la bourse ont progressé de 60 % en g.a. (430 Mds NGN). Ce regain de confiance se traduit également par le quatrième mois consécutif d'expansion de l'indice PMI, à 54,1 au mois de juillet selon la Banque centrale.

✉ Marlene.MARQUESLOPES@dgtresor.gouv.fr

▼ Corruption au Nigéria : 4,6 Mds USD de pots-de-vin versés en une année

Le Bureau nigérian de la statistique a publié un rapport sur l'état de la corruption dans le pays, qui dévoile que 4,6 Mds USD seraient versés chaque année sous forme de pot-de-vin, pour un montant individuel moyen de 5 000 NGN, soit 28,2 % du salaire mensuel moyen au Nigéria. Le Nigéria est 136^{ème} sur 176 pays concernant l'indice de perception de la corruption créé par l'ONG Transparency International. Par ailleurs, le Président Muhammadu Buhari, rentré samedi 19 août de Londres, après 103 jours d'absence pour congé médical, a signé le 24 août quatre accords de coopération financière avec les Emirats Arabes Unis.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : augmentation inquiétante de la pauvreté

Sur la base de la dernière enquête de l'Office national des statistiques, la pauvreté a augmenté entre 2011 et 2015. Selon le critère retenu, entre 25 % et 55 % de la population sud-africaine serait considérée comme pauvre, avec d'importantes disparités en fonction notamment de l'origine ethnique.

✉ Paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ **Afrique du Sud : ratification du projet de loi dit *Twin peaks* par le Président Jacob Zuma**

Le 21 août, le Président Jacob Zuma a signé le projet de loi dit *Twin peaks* (*Financial Sector Regulation Act*), rejoignant ainsi le système adopté par le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Australie. La loi vise à maintenir la supervision au niveau des standards internationaux en donnant un rôle de supervision accru à la fois à la Banque centrale et à l'Autorité des marchés financiers (*Financial Services Board*) en créant deux entités distinctes, la *Financial Sector Conduct Authority* et la *Prudential Authority*.

✉ Paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ **Afrique du Sud : poursuite du mouvement de désinflation**

En juillet, le taux d'inflation s'est élevé à +4,6 % en g.a (un point bas depuis septembre 2015) après +5,1 % en juin portant la hausse moyenne des prix à +5,6 % sur les 7 premiers mois de l'année (+6,4 % en moyenne en 2016). Pour le 4^{ème} mois consécutif, l'inflation se situe en-deçà de la limite haute de la cible visée par la Banque centrale (3-6 %) après avoir été en dehors pendant 7 mois de suite. En rythme mensuel, les prix ont crû de +0,3 % en juillet après +0,2 % en juin. La poursuite du mouvement de désinflation appuie la décision de la Banque centrale de juillet dernier d'abaisser le taux directeur (-25 pbb à 6,75 %) et ouvre possiblement la voie à un nouvel assouplissement monétaire d'ici la fin de l'année.

✉ Paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mozambique : création d'un fonds souverain financé par l'exploitation des ressources naturelles**

Le ministre de l'Economie et des Finances a annoncé la création prochaine d'un fonds souverain financé exclusivement avec les recettes budgétaires issues de l'exploitation des ressources naturelles. Le financement initial de ce fonds (350 M USD) serait issu de l'impôt sur les plus-values que paiera le groupe italien *ENI* dans le cadre de la cession d'une partie de ses actifs au groupe américain *ExxonMobil*, intervenue au premier trimestre de cette année.

✉ Paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ **Namibie : forte révision à la hausse de l'estimation de la croissance**

Les autorités ont fortement révisé à la hausse l'estimation de la croissance pour 2016, de 0,2 % annoncé en mars à 1,1 % désormais. En dépit de cette révision, il s'agit d'un point bas depuis 2009 et l'amplitude du ralentissement de l'activité par rapport à 2015 (6 %) reste significative.

✉ Paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : la majorité des flux monétaires envoyés par la diaspora éthiopienne transite par des voies illégales**

Selon l'étude *Scaling up Formal Remittances to Ethiopia* financée par l'UE, 78 % des sommes envoyées par les 3 millions d'Ethiopiens établis à l'étranger entreraient illégalement dans le pays. Ceci s'expliquerait par les barrières persistantes dans les modes légaux de transferts. D'après les estimations de la National Bank of Ethiopia, le montant total des transferts de la diaspora représentait entre 3,7 et 4,0 Mds USD en 2016, soit un quart des recettes en devise et plus que les revenus tirés des exportations, ce qui ferait de transferts des fonds la première source de devises du pays. Bien que ces estimations varient grandement selon les modes de calcul, ces flux auraient quasiment triplé entre 2009 et 2015.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : 3,4 Mds USD d'assistance extérieure en 2015/16**

Le ministère des Finances et de la Coopération économique a annoncé que l'Ethiopie a reçu 3,4 Mds USD de prêts et dons des bailleurs bilatéraux et multilatéraux au cours de l'année fiscale 2015/16. Cela représente 18 % du budget de cette année fiscale (12,7 Mds USD). Par ailleurs, les autorités ont décidé de ne plus souscrire de prêts commerciaux, dont les taux d'intérêt sont jugés trop élevés et les maturités trop courtes.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : le *Nairobi Stock Exchange* sous tension après l'annonce de l'annulation du résultat de l'élection présidentielle par la Cour Suprême**

L'annulation de l'élection présidentielle par la Cour Suprême le 1^{er} septembre a entraîné un important mouvement de vente des titres boursiers du *Nairobi Stock Exchange*. L'indice NSE-20, regroupant les vingt premières capitalisations au NSE, a perdu 5,2 % de sa valeur entre vendredi 1^{er} et lundi 4 septembre, entraînant une perte de capitalisation estimée à 1,3 Md USD (130 Mds KES). Le niveau de la Bourse s'est ensuite stabilisé le mardi. Le cours du shilling est lui aussi resté stable, à 103,1 KES/USD. Une nouvelle élection opposant le président sortant Uhuru Kenyatta et Raila Odinga sera organisée le 17 octobre.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : hausse de l'inflation en août à 8 %**

D'après les chiffres du *Kenya National Bureau of Statistics*, l'inflation a atteint 8 % en août en glissement annuel. Ce résultat rompt avec la tendance baissière observée depuis avril, l'inflation étant passée de 11,5 % à 7,5 % entre avril et juin. Surtout, ce niveau d'inflation est à nouveau supérieur à la limite zone de confort de la Banque centrale, située entre 2,5 et 7,5 %. La hausse des prix alimentaires (+13,57 % a/a) est le principal contributeur à la hausse générale des prix, en raison de faibles rendements agricoles.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : dégradation du solde commercial mauricien au premier semestre 2017**

Selon les statistiques mauriciennes, les exportations pour les six premiers mois de 2017 se sont établies à 1,15 Md USD, en baisse de 2,4 % sur un an. Quant aux importations, elles se sont élevées à 2,53 Mds USD, en hausse en glissement annuel de 10 %. Le solde commercial pour le premier semestre 2017 a donc enregistré un déficit de 1,38 Md USD, soit près de 11 % du PIB, et s'est creusé de 25,5 % par rapport à la même période 2016.

✉ patricia.lenette@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : la solidité de la roupie pèse sur la compétitivité des produits mauriciens et inquiète les exportateurs**

Malgré la hausse récente de l'euro, la roupie mauricienne reste stable par rapport à la monnaie européenne et cote aux environs de 40 MUR/EUR. Dans le même temps, en un an le dollar américain s'est apprécié de 7,5 % par rapport au yuan chinois et de 22 % par rapport à la livre turque, favorisant la compétitivité de ces deux pays. Ces derniers sont en effet les principaux concurrents de Maurice pour les produits textiles.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : échanges avec la France en hausse au premier semestre

Pour les six premiers mois de 2017, selon les douanes françaises, la valeur cumulée des échanges commerciaux entre la France et Maurice a connu une hausse de 13,2 % par rapport à la même période de 2016 (384 M USD, contre 295 M USD au 1^{er} semestre 2016). Comme les années précédentes, le solde commercial de la France avec Maurice est positif, en baisse toutefois de 36 %, avec un excédent sur le semestre concerné atteignant 18,4 M USD au cours du 1^{er} semestre 2017 contre 28,7 M USD un an plus tôt. Le taux de couverture de nos échanges avec Maurice oscille habituellement autour de 120 %.

✉ patricia.lenette@dgtresor.gouv.fr

▼ Seychelles : échanges avec la France en hausse au premier semestre

Selon les douanes françaises, la valeur cumulée des échanges commerciaux entre la France et les Seychelles au 1^{er} semestre 2017 a connu une hausse de 26 % par rapport à la même période de 2016 (soit 99 M USD contre 78,4 M USD au S1 2016). Les produits des industries agroalimentaires (essentiellement préparations et conserves à base de poisson) représentaient au 1^{er} semestre 2017 presque la moitié des exportations françaises sur les Seychelles (14,7 M USD) et il en est de même pour les importations françaises (quasi-totalité des importations françaises avec 53 M USD).

✉ patricia.lenette@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : la croissance accélère en 2016 à 5,9 %

Le taux de croissance du PIB réel au Burkina Faso est passé à 5,9 % en 2016 contre 4 % en 2015. Selon le FMI, la performance du pays dans le cadre de son programme triennal 2014-2016 est restée « satisfaisante », malgré les problèmes sécuritaires et les tensions sociales. Par ailleurs, la mise en œuvre des réformes a permis une bonne gestion macro-économique et l'inflation a été maintenue en dessous de la norme communautaire. Pour 2017, le FMI prévoit un taux croissance de 6,5 %. Le pays devra porter une attention particulière à la hiérarchisation et la sélection des projets et aux réformes institutionnelles de manière à améliorer ses capacités d'absorption et d'exécution.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : le commerce bilatéral franco-ivoirien au premier semestre 2017

D'après les données de la douane française, l'excédent commercial demeure structurellement favorable à la France (103 M EUR) au premier semestre 2017, mais baisse de 30,1 %. Les exportations françaises ont en effet baissé de 4,4 % pour s'établir à 543 M EUR, du fait de la contraction des préparations pharmaceutiques (-3% à 112 M EUR); des céréales, légumineuses et oléagineux (-50,9 % à 28,2 M EUR) et du tabac brut (-6,6% à 41 M EUR). Les importations quant à elles ont augmenté de 4,6 % pour s'établir à 440 M EUR, du fait de la hausse des achats du cacao et de ses dérivés (+6,9%, 188 M EUR), des fruits tropicaux et subtropicaux (+10,6%, 78 M EUR) et des préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche (+10,3%, 33 M EUR).

✉ bedhat.atsebi@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : *Fitch Ratings* maintient la note souveraine du pays à B+

Fitch Ratings a maintenu à B+, dans la catégorie « très spéculatif », la note souveraine de la Côte d'Ivoire, avec une perspective stable. L'agence justifie cette note par une faiblesse des indices de gouvernance et de développement, une dépendance du pays aux matières premières et les risques pesants sur la stabilité politique. Toutefois, d'après l'agence ces difficultés sont mitigées par des bonnes performances en termes de croissance économique, une inflation faible et maîtrisée, un excédent commercial structurel et un ratio d'endettement modéré.

✉ bedhat.atsebi@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : le PIB réel a crû de 1,7 % en 2016

Le PIB mauritanien a enregistré une croissance réelle de 1,7 % en 2016 contre 0,9 % en 2015. La croissance a été tirée essentiellement par l'exploitation du fer (+14,3 %), les télécommunications (+7,7 %), l'élevage (+5 %), la pêche (+1,5 %) et les BTP (+2,6 %). En revanche, elle est pénalisée par la baisse des activités du secteur agricole (-6,2 %) et du secteur pétrolier (-7,2 %).

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : levée de 39,5 M EUR sur le marché de l'UEMOA

Le Trésor public nigérien a pu obtenir 39,5 M EUR dans le cadre d'une émission d'obligations assimilables du Trésor (OAT) de 45,7 M EUR à 5 ans. Le taux de couverture du montant mis en adjudication est donc de 86,3 %. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Niger, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

✉ lebaronc@afd.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ **Nigéria : 27 nouveaux secteurs bénéficieront du statut d'industrie pionnière**

Le gouvernement fédéral a publié le 2 août 2017 une liste élargie d'industries et de produits pouvant prétendre au statut PSI, *Pioneer Status Incentive*, qui inclut à présent les services de e-commerce et ceux de la transformation du cacao. Les critères pour bénéficier du PSI sont notamment que le produit ne soit pas préexistant au Nigéria et qu'il y existe des perspectives favorables pour un développement ultérieur. Le PSI permet aux entreprises de bénéficier d'une exemption fiscale sur l'impôt sur les bénéfices (incluant le paiement de dividendes) pour une durée de 3 ans (avec possibilité d'allonger cette période d'une ou deux années).

✉ Aristide.GASANGWA@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : nouvelles directives pour le secteur de la microfinance**

D'ici le mois d'avril 2018, les institutions de microfinance (IMF) devront se mettre en conformité avec les nouvelles directives émises par la Banque centrale du Ghana (BoG). Celles-ci comprennent un plafonnement des dépôts à 50 000 GHC (10 000 EUR) par client, des exigences plus élevées en matière de fonds propres et de nouvelles obligations de déclarations. Les IMF doivent en outre se doter d'une politique de gouvernance étoffée, comprenant la création de nouveaux comités managériaux et la communication de rapports de gouvernance à la BoG. Le régime des sanctions, jugé trop peu punitif par le régulateur, devrait également être renforcé.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cap-Vert : privatisations à venir**

Le gouvernement du Cap-Vert indique, selon les informations publiées dans B.O n ° 46 du 3 août 2017, qu'il sera procédé à une privatisation de 23 sociétés détenues ou affiliées par l'État.

- Les modèles de transaction à adopter pour chaque type d'entreprise: privatisation, concession ou partenariats public-privé, seront définis en fonction des recommandations des études menées par l'Unité de surveillance des entreprises d'État du ministère des Finances.
- Le Gouvernement privilégiera le transfert des actifs et des services publics vers le privé par appel d'offres public, en particulier dans les formes d'approvisionnement en valeurs et souscription publique.

✉ julien.giraud@businessfrance.fr

▼ **Cameroun: signature d'une convention fiscale avec l'Allemagne**

Le Cameroun et l'Allemagne ont signé le 25 août 2017, une convention fiscale qui permettra d'éviter la double imposition des entreprises de transport aérien en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Selon Hans-Dieter Stell, l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Cameroun, cette convention devrait accroître les investissements allemands au Cameroun.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : demande de sanctions économiques ciblées contre le Soudan**

L'ONG américaine *Enough Project* demande le remplacement des sanctions économiques contre le Soudan, par des sanctions ciblées contre des officiels clés et leur réseau, ainsi que contre des entités spécifiques. Elle mentionne l'armée, le service sécuritaire et les milices paramilitaires, et met également l'accent sur des mesures anti-blanchiment d'argent. Les Etats-Unis ont prolongé jusqu'à mi-octobre la levée des sanctions économiques contre le Soudan, et ont progressivement ajouté huit critères aux cinq critères originels : (i) contre-terrorisme (ii) arrêt du soutien à la *Lord Resistance Army* et (iii) aux rebelles du Soudan du Sud (iv) accès humanitaire aux trois zones soudanaises en guerre et (v) cessez-le-feu.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : lancement du système intégré de gestion des opérations de change**

Le système intégré de gestion des opérations de change (SIG-OC) du Trésor public a été lancé le 28 août 2017. Permettant de traiter à distance des opérations de change, cette application en ligne s'inscrit dans un processus de dématérialisation des procédures administratives mené par la Direction générale du Trésor, en collaboration avec les douanes, l'association professionnelle des banques et le secteur privé. Ce système devrait permettre un meilleur suivi des opérations de change et faciliter la détection des infractions à la réglementation. Le Service de la Finance Extérieure du Trésor malgache traite environ 80 000 opérations de change par an.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : renforcement de la lutte contre les trafics de drogue et de blanchiment d'argent**

L'Independent Commission Against Corruption (ICAC) vient d'annoncer avoir accru sensiblement ses opérations de répression des trafics financiers et de drogue. D'octobre 2016 à mai 2017, 80 dossiers ont été présentés et traités par la Cour suprême pour des avoirs évalués à quelques 23 M USD.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Cameroun : la coopération allemande accorde 89 Mds FCFA

L'accord signé le jeudi 31 août 2017 prévoit une enveloppe de 66 Mds FCFA en prêts projets pour la gestion durable des ressources naturelles, la gouvernance et la décentralisation, le développement rural, mais aussi la santé et les travaux publics. Le reste, 23 Mds FCFA, est un don pour la lutte contre la mortalité infantile dans la région de l'Est et dans les trois régions septentrionales. Il servira également à l'encadrement des réfugiés centrafricains et nigériens séjournant actuellement sur le territoire camerounais.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : accord avec Eximbank pour le financement de la TNT

Le gouvernement devrait faire financer le projet de migration de la télévision analogique à la TNT par Eximbank of China pour un montant de 60 Mds FCFA. Ce montant a été revu à la baisse après le redimensionnement du projet par la société StarTimes, société contractante depuis 2015, sur la demande de l'Etat gabonais en raison des difficultés budgétaires actuelles. Le projet était initialement estimé à 95 Mds FCFA pour l'installation de 200 émetteurs sur l'ensemble du territoire.

✉ aline.quenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : relance du programme d'aménagement de routes en contrats de partenariat

Le ministre des Transports et des Infrastructures James Macharia a annoncé la reprise du programme de « routes à loyer » lancé en 2015, après en avoir annoncé l'abandon en mai dernier. Le programme, initialement estimé à 2,8 Mds USD, se fonde sur un modèle de conception, financement, construction et maintenance confiée au secteur privé en contrepartie du versement périodique d'un loyer par l'Etat. Le gouvernement vise la construction de 10 000km de routes pour un coût moyen de 1,16 M USD/km. En parallèle, le gouvernement souhaite toujours aménager les routes Mombasa-Nairobi et Nairobi-Nakuru-Nairobi, pour lesquelles le Trésor kenyan va recruter un consultant pour conduire une étude de faisabilité sur leur mise à péage.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : lancement de l'appel d'offres pour le barrage de la *Stiegler's Gorge*

Le gouvernement tanzanien a lancé l'appel d'offres pour la construction du barrage hydroélectrique à *Stiegler's Gorge*, sur le fleuve Rufiji au sein de la *Selous Game Reserve*. L'ouvrage doit être achevé en trois ans et être en capacité de produire 2 100 MW, soit une augmentation d'environ 145 % par rapport à la capacité installée aujourd'hui dans le pays. Le coût du projet serait de l'ordre de 2 Mds USD. Ce projet de barrage a été lancé il y a plusieurs décennies mais a été reporté à de nombreuses reprises, notamment en raison de son impact écologique. La *Selous Game Reserve*, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, est l'une des plus grandes réserves de biodiversité d'Afrique.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : 38 projets PPP prioritaires dans le cadre du PNDES

Le gouvernement burkinabé a présenté en juillet 2017 les 38 projets de PPP prioritaires dans le cadre du Plan national de développement économique et social. Dans cette liste, huit PPP concernent la santé, sept l'énergie, sept les infrastructures, quatre l'enseignement supérieur, trois l'éducation nationale, trois les ressources animales, trois l'agriculture, deux l'eau et un le développement numérique. Tous les ministères ayant des projets dans ce cadre ont un délai de six mois pour discuter avec les partenaires intéressés et initier une sélection.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : la Banque mondiale accorde un prêt de 60 M USD pour le développement de l'élevage

La Banque mondiale a octroyé un crédit de 60 M USD au Burkina Faso, en faveur du projet d'appui au développement de l'élevage au Burkina Faso (PADEL-B). Ce financement permettra d'améliorer la productivité et la commercialisation de la production animale non pastorale dans les chaînes de valeur ciblées. Il permettra aussi de renforcer la capacité du pays à faire face aux graves crises affectant le secteur de l'élevage en fournissant une réponse immédiate et efficace en cas de choc dans ce secteur. Ce projet devrait bénéficier à près de 300 000 producteurs dont 30 % de femmes et 20 % de jeunes.

✉ gwendal.melyon@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : la Banque mondiale octroie 52 M USD pour la gouvernance et l'accès à l'eau potable

La ministre des finances et le représentant de la Banque mondiale en Guinée ont procédé à la signature de deux accords de financement d'un montant global de 52 M USD. Le premier projet, d'un montant de 22 M USD, vise le renforcement des institutions et une meilleure gestion des ressources humaines et des finances publiques. Le second, d'un montant de 30 M USD, ambitionne une augmentation de la fourniture journalière d'eau potable de 86 000 m³ et une amélioration des services d'assainissement pour les populations de la zone urbaine de Conakry.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : la BID finance le secteur agricole

La Banque islamique de développement va accorder 47 M USD à la Guinée pour le développement de la commercialisation de ses filières agricoles. Une mission de la banque finalise actuellement l'instruction du projet afin de le soumettre au conseil d'administration d'ici la fin de l'année. Ce projet quinquennal (2018-2022) portera sur les tubercules, les fruits et certaines cultures de rentes.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : le Fonds saoudien de développement (FSD) accorde trois prêts d'un montant global de 135 M USD

Le gouvernement mauritanien et le FSD viennent de conclure trois conventions de financement d'un montant global de 135 M USD, pour la réalisation de trois projets. Le premier concerne la connexion électrique entre Nouakchott et la ville minière de Zouerate (au nord du pays). Le deuxième porte sur la construction d'une route reliant Nouadhibou à l'axe principal Nouakchott-Akjoujt (au nord du pays). Le troisième concerne l'extension et la réhabilitation du canal Koundi (au sud du pays) afin d'augmenter le débit d'eau du fleuve.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : l'UE verse 10 M EUR pour lutter contre la migration illégale**

L'UE vient de débloquer 10 M EUR pour aider le gouvernement nigérien à lutter contre la migration irrégulière au titre du fonds fiduciaire d'urgence mis en place en 2016 par l'UE. Cette aide permettra de s'attaquer aux causes profondes de la migration afin de lutter contre le transit par le Niger des migrants illégaux ouest-africains à destination de l'Europe. Depuis quelques années, le gouvernement nigérien et les partenaires techniques et financiers multiplient les mesures dans ce secteur. A ce titre, le Niger a voté en 2015 une loi stricte, qualifiant de crime le fait de faire passer les frontières à des migrants illégaux, un crime passible de peine pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison.

✉ lebaronc@afd.fr

▼ **Congo-Brazzaville : un nouveau Plan National de Développement axé sur l'efficacité**

Le nouveau PND 2017-2021 sera élaboré à partir des résultats des travaux des Groupes thématiques de réflexion stratégiques (GTRS), mis en place fin août, avec l'impérative nécessité d'orienter prioritairement les réflexions vers le développement du secteur hors pétrole. Le rôle prépondérant du secteur privé a été réaffirmé dans la mise en œuvre de la politique de diversification de l'économie nationale. Cette élaboration est encadrée par un décret du Premier Ministre mettant en place une Commission nationale constituée d'un comité de pilotage, d'une coordination technique et de cellules opérationnelles. Le pays devra également tenir compte de ses engagements dans le cadre des ODD et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Le Libéria suspend les taxes à l'importation du riz

Le gouvernement du Libéria s'est engagé à rendre plus abordables les prix des produits de base sur le marché local. Dans cette optique, le gouvernement d'Ellen Johnson Sirleaf, Présidente en exercice du Libéria, a reconnu la nécessité de freiner l'augmentation continue du prix du riz. A cet effet, un ordre exécutif a été émis le 22 août 2017, qui suspend les droits de douane à l'importation du riz. Certains experts s'interrogent néanmoins sur l'efficacité de cette nouvelle mesure. En effet, la fixation du prix du riz se faisant librement au Libéria, la suspension de taxes à l'importation pourrait ne pas se traduire de facto par une baisse équivalente du prix du riz.

✉ Aristide.GASANGWA@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Nigéria : développement des raffineries locales

Le gouvernement nigérian a approuvé fin juillet la nouvelle politique d'administration des ressources pétrolières, qui prévoit notamment la fin des importations de pétrole dès 2019. Plusieurs initiatives ont été lancées en ce sens : i) sélection de deux sociétés nigérianes pour construire deux raffineries à Port-Harcourt et Warri, dont la production totale serait à terme de 217 000 bpj et ii) légalisation de certaines raffineries clandestines du Delta du Niger. La NNPC a par ailleurs annoncé que le coût de production du baril avait chuté de plus de 70 % en deux ans, passant de 78 USD en août 2015 à 23 USD aujourd'hui. Egalement tenu fin juillet, le sommet de l'OPEP a décidé le plafonnement de la production nigérianne à 1,8 M bpj jusqu'à mars 2018.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée/Ghana : accord d'approvisionnement en GNL

Le ministre de l'Énergie du Ghana, Boakye Agyarko et son homologue guinéen, Gabriel Mbaga Obiang Lima, ont signé un accord portant sur l'approvisionnement journalier par la Guinée de 150 M à 200 M pieds cube de gaz naturel liquéfié (GNL) (soit environ 4,2 M à 5,6 M de mètres cubes). L'accord, qui devrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année, doit permettre au Ghana de renforcer sa sécurité énergétique, notamment en réduisant sa dépendance vis-à-vis de la *Nigeria Gas Company*, dont les approvisionnements sont jugés insuffisants et trop intermittents. A long-terme, l'augmentation du volume de GNL disponible devrait également entraîner l'optimisation de la production énergétique du pays et la diminution de son coût marginal.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr ; vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Ghana : nouvelle centrale électrique offshore de 450 MW dans le port de Tema**

A compter du mois de septembre, le port de Tema (à proximité d'Accra) accueillera une nouvelle centrale électrique offshore, dotée d'une capacité de 450 MW, en remplacement d'une centrale préexistante plus modeste de 225 MW. Fruit d'un contrat entre l'opérateur public *Electricity Company of Ghana* (ECG) et la filiale de l'entreprise turque Karpowership, la centrale intégrera le réseau électrique du pays pour les dix prochaines années. La production sera assurée à partir de mazout, et jusqu'au lancement de la production locale de gaz naturel, prévu pour le premier trimestre 2018.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

▼ **Afrique du Sud : avancée sur la signature des accords de rachat d'électricité aux producteurs indépendants**

La ministre de l'Energie Mmamoloko Kubayi a enjoint Eskom de signer les accords de rachat d'électricité avec les producteurs indépendants d'ici fin octobre, tout en autorisant la renégociation des prix supérieurs à 77 cents ZAR par kWh. Elle donne ainsi raison à Eskom sur le prix. Les autres programmes IPP (fenêtre énergie renouvelable non octroyée, gaz) sont suspendus dans l'attente des documents stratégiques IRP et IEP dont la publication est prévue au premier trimestre 2018.

✉ jean-baptiste.dabezies@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : 2^{ème} validation du pays à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)**

Le ministre des Finances, président du Comité ITIE, porte à la connaissance du public que la deuxième validation du Cameroun est en cours depuis le 1^{er} juillet 2017. Le secrétariat international de l'ITIE effectuera une mission au Cameroun du 2 au 6 octobre 2017. Cette mission vise à compléter la collecte des données en cours et à consulter les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'ITIE ainsi que d'autres acteurs. Pour rappel, le Cameroun a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) en mars 2005 et il a été déclaré pays conforme le 17 octobre 2013.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : trois nouveaux projets de mines d'or**

Trois nouveaux projets aurifères, par *Newmont* (Etats-Unis) dans le Tigré, *KEFI Minerals* (Royaume-Uni) dans le *Welega* et *MIDROC Gold* (Ethiopie) dans le Benishangul-Gumuz, sont en développement et devraient relancer un secteur d'exportation en berne. Les exportations de produits miniers constituent une source importante de devises. Or, ces revenus sont passés de 618 M USD en 2011/12 à 230 M USD en 2015/16, baisse imputable à la chute du cours de l'or et à l'augmentation de la contrebande. Ces annonces doivent toutefois être accueillies avec prudence car plusieurs projets similaires ont été abandonnés ou retardés ces dernières années et *MIDROC Gold* est aujourd'hui la seule entreprise engagée dans l'extraction d'or à grande échelle.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : le prix de l'électricité au plus haut depuis 6 ans

Le prix de l'électricité a atteint son plus haut niveau depuis six ans au mois d'août. La Commission de régulation de l'énergie (ERC) a relevé la contribution au risque de change à 2,35 KSh/kWh, après l'avoir déjà élevée de 0,84 à 1,28 KSh/kWh en février. Cette contribution est destinée à atténuer le risque de change pour Kenya Power, dont les accords de rachat d'électricité passés avec les producteurs sont libellés en USD. L'ERC a également rejeté la demande de Kenya Power d'augmenter en moyenne les tarifs de 3,1 KSh/kWh pour couvrir les surcoûts liés au développement et à la vétusté du réseau de distribution d'électricité. L'ERC a commandé début juillet une étude pour explorer la faisabilité de libeller les accords de rachat d'électricité en KSh.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Kenya Power (KPLC) facturé pour la production de la centrale éolienne du lac Turkana

Les développeurs du projet éolien du lac Turkana (310 MW – 13 % de la capacité de production électrique du pays) ont commencé à facturer KPLC pour leur production électrique alors que le site n'est toujours pas raccordé au réseau de transport d'électricité. La facture est estimée à 6,8 M USD par mois pour KPLC. La réalisation de la ligne de transport de 428 km entre Marsabit et Suswa approuvée en 2014 a pris du retard suite à la faillite de la compagnie espagnole Isolux Corsan, dont la filiale Isolux Ingeniera SA avait remporté l'appel d'offre. Isolux a intenté une action auprès de la justice kenyane suite à la décision de *Kenya Transmission Company* (Ketraco) d'annuler le contrat le 14 août dernier.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : refus de renouvellement de la licence du producteur d'électricité IPTL

L'Autorité tanzanienne pour le secteur de l'eau *Water Utilities Regulatory Authority* (EWURA) a rejeté la demande de renouvellement de licence de la société IPTL (*Independent Power Tanzania Limited*). EWURA a notamment jugé les coûts de maintien de la capacité de production de IPTL excessifs. La société IPTL est l'un des producteurs indépendants d'électricité qui se sont installés à partir de 2001 en Tanzanie pour faire face à l'augmentation de la demande. En 2014, la société a donné son nom à l'un des plus importants scandales de corruption du pays. Les deux propriétaires de la société, aujourd'hui en attente de jugement, auraient détourné près de 137 M USD placés sur un compte séquestre de l'entreprise avant d'en distribuer une partie à plusieurs hommes d'influence du pays.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : adoption d'un nouveau code pétrolier

Les députés nigériens viennent d'adopter un projet de loi portant Code pétrolier, remplaçant l'ancien en vigueur depuis 2007. Le nouveau Code pétrolier prévoit notamment la mise en place de programmes de développement local, des contrats de concession, les conditions d'une gestion transparente dans l'octroi des permis aux sociétés. La protection de l'environnement occupe également une place de choix dans ce nouveau Code. Le document, riche de 149 articles, devra passer par la Cour constitutionnelle pour contrôle de conformité avant d'être promulgué par le Président de la République. Pour mémoire, les réserves de pétrole au Niger sont estimées à 320 millions de barils pour une production journalière de 20 000 barils.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée Equatoriale : Gunvor commercialisera la moitié de la production du projet Fortuna LNG

Le 21 août dernier, le ministère des Mines et des Hydrocarbures et OneLNG (Joint-Venture entre Golar LNG et Schlumberger) ont signé un contrat d'une durée de 10 ans avec le trader suisse Gunvor pour commercialiser la moitié de la production annuelle de gaz naturel liquéfié du projet Fortuna, estimée à 2,2 Mt et envisagée en début 2020. Le projet Fortuna développé par One LNG et Ophir Energy (détenteur à 80 % du bloc R sur lequel est réalisé le projet), porte un système de production sous-marine de 20 puits qui évacuera du gaz sec vers une installation flottante de liquéfaction de gaz naturel d'une capacité de 3 millions de tonnes par an.

✉ Vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ Services

▼ Nigéria : dans l'attente d'un repreneur, Etisalat se mue en 9mobile

Etisalat a officiellement annoncé, le 18 juillet 2017, son changement de nom en 9mobile. L'objectif consiste à présent pour la nouvelle marque d'assurer la continuité de ses activités, après le départ de son ancien actionnaire majoritaire début juillet. Autre information du secteur, selon le dernier rapport du Bureau de la statistique nigérian sur le secteur des télécommunications au Nigéria, le 2d trimestre 2017 a enregistré une baisse de 6,67 % des abonnés aux services de téléphonie, portant ainsi le nombre total d'abonnés à près de 143 M. MTN reste le leader du marché avec une part estimée à 37,22 %, suivi par Glo (26,23 %) et Airtel (23,92 %). 9mobile ferme la marche avec 12,63 % des abonnés aux services de téléphonie.

✉ Aristide.GASANGWA@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : chute de 40 % des profits dans le secteur bancaire

Selon le dernier rapport de la Banque centrale du Ghana (BoG) sur le secteur bancaire, les profits des banques commerciales ont chuté de 40 % entre juin 2016 et juin 2017, passant de 2,55 Mds GHC (510 M EUR) à 1,53 Mds GHC (306 M EUR). Cette chute de la rentabilité du secteur s'explique notamment par l'augmentation du volume des créances douteuses, qui représentent aujourd'hui 21,2 % des encours bancaires (7,96 Mds GHC, soit 1,56 Mds EUR), contre 18,3 % un an auparavant (6,09 Mds GHC soit 1,22 Mds EUR). Les créances douteuses issues des secteurs de la finance, de l'électricité, du gaz et de la gestion de l'eau représentent 63,6 % du volume total.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du sud : Pretoria recherche un nouveau fournisseur wifi

Pretoria va mettre un terme au contrat avec son fournisseur wifi actuel *Project Isizwe* et cherche de nouveaux fournisseurs afin d'étendre sa couverture wifi gratuite dans les espaces publics. Depuis 2013, *Project Isizwe* facilite le déploiement du wifi gratuit, actuellement utilisé par 600 000 habitants chaque mois. Malgré un budget de 88,5 M ZAR au cours de l'année 2017, la ville affirme qu'il n'est tout simplement pas possible de subventionner pleinement le WiFi gratuit tout en développant le réseau existant. La ville cherche donc des investisseurs et partenaires et souhaite maintenir le réseau en s'appuyant sur plusieurs fournisseurs.

✉ quentin.mercier@businessfrance.fr

▼ **Tchad : signature d'un contrat avec le chinois StarTimes pour le passage à la télévision numérique**

Le gouvernement tchadien a signé un contrat commercial de plusieurs millions de dollars avec le groupe chinois StarTimes visant à accompagner le passage de la télévision analogique au numérique. Spécialisé dans les services de télévision numérique terrestre (TNT), StarTimes est également spécialiste des réseaux de communication. Le contrat prévoit ainsi la construction d'un réseau adapté à la TNT.

✉ bidett@afd.fr

▼ **Kenya : reprise des opérations de *Rift Valley Railways* par *Kenya Railways***

Rift Valley Railways (RVR), consortium chargé de l'exploitation de 1918 km du réseau ferré à écartement métrique du pays depuis 2006, et en proie à des difficultés techniques et financières majeures, a vu son contrat de concession annulé par l'Etat kenyan le 31 juillet dernier. Le transfert des actifs de RVR vers *Kenya Railways Corporation* (KRC) a eu lieu au cours du mois d'août et les opérations, dont celle du train de banlieue de Nairobi, doivent reprendre à partir du 1^{er} septembre sous l'égide de KRC. Le directeur général de KRC Atanas Maina a considéré pour l'instant impossible d'envisager une nouvelle concession même si des délégations d'exploitation de lignes au cas par cas restent toutefois envisageables dans le futur.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : mise en place d'un réseau de drones pour les livraisons médicales**

La société californienne Zipline a annoncé un partenariat avec le gouvernement tanzanien pour la mise en place en 2018 du plus grand réseau mondial de drones. Ce dispositif permettra de livrer rapidement du matériel médical dans les zones reculées où les conditions de conservation ne permettent pas de le stocker. Les commandes pourront être faites par SMS, et les livraisons effectuées en une demi-heure en moyenne, contre plusieurs heures actuellement. Le projet inclut la mise en place de 4 centres de distribution qui desserviront près de 1 000 centres de soins. Les 100 drones qui seront livrés pourront effectuer jusque 2 000 vols par jour, à une vitesse de pointe de 100 km/h. Ce projet aurait été cofinancé par la fondation Gates et le DFID pour des montants encore aujourd'hui inconnus.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : la licence d'Orange renouvelée sur 15 ans pour 152,4 M EUR**

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret portant approbation du cahier de charges concernant l'octroi à l'opérateur téléphonique Orange Mali d'une licence d'établissement et d'exploitation de réseaux et services de télécommunication fixe et mobile. Le coût de cette nouvelle licence est estimé à 152,4 M EUR. Cette licence couvre à la fois la technologie 2G, 3G et 4G.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Nigéria : tour d'horizon des investissements du groupe Dangote

Au cours des cinq dernières années, le conglomérat Dangote initialement spécialisé dans le ciment a diversifié ses activités. Au mois de juillet, la société a annoncé qu'elle allait investir 3,8 Mds USD dans la production de sucre et de riz au Nigéria, et a signé un accord avec le gouvernement pour la construction d'une raffinerie de sucre dans l'Etat du Niger valorisée à 450 000 USD. L'industriel nigérian a également dévoilé cet été la construction d'une centrale électrique d'une capacité de 570 MW et d'un gazoduc sous-marin qui permettra d'alimenter le réseau électrique national avec 12 000 MW supplémentaires. M. Dangote est l'homme le plus riche d'Afrique, avec une fortune personnelle estimée à 11,6 Mds USD.

✉ Aristide.GASANGWA@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : Allianz rachète le nigérian Ensure Insurance pour 35 M USD

Le groupe d'assurance allemand Allianz a annoncé mercredi 30 août l'acquisition pour 35 M USD de 98% des parts du nigérian Ensure Insurance. Ensure Insurance propose des produits d'assurance-vie et dommages, et aurait généré 13 M USD de primes brutes en 2016. Avec cette acquisition, Allianz renforce sa présence sur le continent, avec des activités dans 17 pays. Pour information, le secteur de l'assurance au Nigéria, qui représente le plus gros marché du continent en termes de population avec 190 M d'habitants, aurait attiré pas moins de 100 M USD d'investissements étrangers sur les cinq dernières années. Dernière acquisition de poids, celle du 4ème assureur nigérian Mansard, par le français Axa en 2014.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Oberthur Technologies remporte le marché des e-passeports

Le Conseil des ministres a adopté un rapport relatif à un projet de PPP pour l'exploitation d'un système d'émission de passeports à puce électronique (e-passeports) et d'archivage électronique des dossiers. Le choix s'est porté sur la société Oberthur Technologies comme partenaire privé de l'Etat dans le cadre de cette opération, pour un montant de 11 M EUR, pour un délai d'exécution de cinq ans. Le financement est assuré par le partenaire privé sous forme de BOT (*Build, Operate and Transfer*).

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Libéria : début de la campagne pour les élections présidentielles du 10 octobre

La campagne électorale en vue des présidentielles du 10 octobre prochain a officiellement débuté le 31 juillet dernier. A cette occasion, le président de la Commission électorale nationale, Jerome G. Korkoya, a rappelé l'article 7.3 de la Loi électorale, qui plafonne les dépenses de campagnes à 2 M USD. Un total de 20 candidats s'est déclaré, pour succéder à l'actuelle Présidente Ellen Johnson-Sirleaf au pouvoir depuis 2005. Parmi eux, les favoris sont l'actuel vice-Président Joseph Boakai (actuel parti au pouvoir), le chef de l'opposition Charles Brumskine, l'ex-footballeur international et ballon d'or 1995 George Weah, l'homme d'affaires Benoni Urey et l'ex-gouverneur de la Banque centrale Joseph Mills Jones.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : mission projets de développement et marchés publics

Du 20 au 22 novembre, Business France organise une mission financements internationaux et marchés publics à Addis Abeba. Cet événement sera l'occasion de découvrir les orientations stratégiques de l'Ethiopie en matière de grands investissements et de projets de développement, notamment dans les secteurs des énergies, de l'eau, des transports. Le programme s'articulera autour de rencontres avec les principaux bailleurs de fonds internationaux et des agences exécutrices du pays qui détailleront leurs portefeuilles de projets, d'échanges avec la communauté d'affaires française ainsi que de rendez-vous BtoB personnalisés avec des acteurs privés locaux. Inscription avant le 25/09.

✉ delphine.vidal@businessfrance.fr

▼ Kenya : Business Opportunity Seminar de la BAD

Les séminaires sur les opportunités d'affaires de la Banque africaine de développement sont des opportunités uniques pour les entrepreneurs de positionner leurs offres de biens et de services sur les projets de la Banque. A cette occasion, Business France organise du 2 au 4 octobre à Nairobi des rencontres avec les experts de la BAD et les principaux bailleurs actifs au Kenya. Cet événement permettra aux entreprises d'optimiser leurs connaissances des bailleurs de fonds de la région et d'améliorer leurs démarches sur les marchés de l'Afrique de l'Est. Les entreprises pourront également participer aux Rencontres Africa 2017 qui se tiendront à Nairobi la même semaine. Inscription avant le 15/09.

✉ delphine.vidal@businessfrance.fr

▼ Cameroun : la 2^{ème} édition du Cameroon Investment Forum aura lieu du 9 au 10 novembre 2017 à Douala

Selon la Directrice générale de l'Agence de Promotion des Investissements (API), Marthe Minja, 300 entreprises sont attendues. Pour cette édition, un accent sera mis sur le nouveau cadre incitatif à l'investissement privé au Cameroun, qui exonère les entreprises de taxes fiscal-douanières pendant 15 ans, dont 10 ans dans leur phase d'installation et 5 ans dans leur phase de production. Un point sera par ailleurs fait sur les contacts d'affaires noués au cours de la première édition, qui s'est déroulée du 25 au 27 novembre 2015, et qui avait connu la participation de 200 entreprises.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : le salon du bâtiment ARCHIBAT 2017 annoncé du 3 au 7 octobre 2017**

Le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) et Axes Marketing ont signé le 16 août dernier un protocole d'accord pour l'organisation d'un unique salon ARCHIBAT du 03 au 07 octobre à Abidjan. La 6^{ème} édition, pour les 10 ans du salon, sera marquée par une exposition de plus de 300 entreprises sur 10 000 m², des packs promo « spécial 10 ans » pour les participants, des récompenses aux exposants pour leur fidélité, un pack de bienvenue pour les nouveaux arrivants, des conférences, ateliers, et rencontres B to B, un package de communication offrant des espaces multiples et variés en direction des différents visiteurs et partenaires ciblés.

✉ aboubacar.fofana@businessfrance.fr

▼ **Burkina Faso : Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAQ)**

La deuxième édition de la SAMAQ 2017, dont le Maroc sera le pays invité d'honneur, se tiendra du 28 au 30 septembre 2017 à Ouagadougou sous le thème « Quelles stratégies pour une meilleure intégration du secteur minier aux économies des pays africains ? » (<https://samao.org>). La SAMAQ 2017 regroupera de nombreux spécialistes du domaine des mines et des carrières, des représentants de services géologiques nationaux d'Afrique et d'ailleurs, ainsi que des investisseurs potentiels. A cette occasion, une « mission Mines » d'une dizaine d'entreprises françaises organisée par Business France (aboubacar.fofana@businessfrance.fr) sera adossée à la tenue de cet événement.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tchad : ouverture de la table-ronde des bailleurs de fonds à Paris**

Cette rencontre, organisée du 6 au 8 septembre 2017 vise à réunir les fonds pour financer son Plan national de développement (PND) 2017-2021. Le PND représente la première étape de la stratégie « Vision 2030, le Tchad que nous voulons ». Elle repose pour cela sur 4 piliers : le renforcement de l'unité nationale ; le renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit ; le développement d'une économie diversifiée et compétitive ; l'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne. Avec un coût estimé à plus de 8,4 Mds EUR et seulement 942 M EUR engagés par l'État, le Tchad compte largement sur le concours des investisseurs privés mais surtout des bailleurs de fonds pour financer son PND 2017-2021.

✉ bidett@afd.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

